



FICHE D'INSCRIPTION

Saint Parres Aux Tertres

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

SEPTEMBRE – OCTOBRE – NOVEMBRE - DECEMBRE 2020

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

FREQUENTERA

L'Accueil du Mercredi

Maternel

Primaire

Cochez les jours de présence de votre enfant*

DATE	Matin	A.Midi	Journée	Avec repas
2 septembre				
9 septembre				
16 septembre				
23 septembre				
30 septembre				
7 octobre				
14 octobre				
4 novembre				
18 novembre				
25 novembre				
2 décembre				
9 décembre				
16 décembre				

* mettre une croix dans les cases concernées

Cochez cette case si vous désirez inscrire votre enfant pendant l'année scolaire 2020/2021, **tous les mercredis.**

IMPORTANT : A DEPOSER A LA MAIRIE AU MOINS 8 JOURS AVANT LA PREMIERE INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT A L'ACCUEIL DE LOISIRS (AU PLUS TARD LE MARDI SOIR DE LA SEMAINE PRECEDENTE)

Toutes les modifications ou absences seront impérativement à signaler par courrier ou par mail :

mocquery.hugues@saintparresauxtertres.fr – Au plus tard, le mardi soir de la semaine précédente.

HORAIRES DE FREQUENTATION DU CENTRE PAR L'ENFANT :

L'accueil de loisirs fonctionne de **7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.**

Afin que les activités et les ateliers fonctionnent le mieux possible, nous précisons que la plage obligatoire de l'accueil de loisirs est de **9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.**

Je soussigné (e) Père ou mère ou responsable de l'enfant déclare avoir pris connaissance des règlements des accueils de loisirs et **certifie que les informations sur la fiche de renseignements et de la fiche sanitaire (vaccinations, allergies...) sont toujours exactes.** Dans le cas contraire, veuillez transmettre les nouveaux renseignements au plus vite.

Date :

Signature des 2 parents obligatoire

Date d'arrivée en Mairie :